

FICHE ACTION 4 : PROFESSIONNALISATION DES PERSONNELS SALARIES ET BENEVOLES

OBJECTIF

Le plan de formation annuel contribue :

- à la professionnalisation des acteurs du livre,
- à l'accompagnement des mutations permanentes du métier de bibliothécaire,
- au développement de la médiation culturelle et numérique,
- à la mise en réseau des bibliothèques et des partenaires.

BENEFICIAIRES

Tous les bibliothécaires salariés et bénévoles du réseau des bibliothèques publiques et les professionnels des organismes partenaires

CONDITIONS D'OCTROI

- Avoir une activité de bibliothécaire salarié ou bénévole dans une bibliothèque publique du département
- Être un partenaire de la bibliothèque départementale

MODALITES D'INTERVENTION

La bibliothèque départementale propose chaque année :

- des formations initiales à la gestion d'une bibliothèque pour l'ensemble des personnels salariés et/ou bénévoles d'une bibliothèque,
- des formations à la carte qui répondent aux projets ou aux besoins d'un territoire,
- des stages de formation continue, formations thématiques renouvelées chaque année sur les genres littéraires, musicaux et cinématographiques, la médiation culturelle et numérique, l'animation, la communication

Niveau de compétence : Niveau défini pour chaque stage

Composition du dossier : Un bulletin d'inscription par personne

Lieu de retrait du dossier : Bibliothèque Départementale de la Meuse

Date de dépôt du dossier : Les inscriptions peuvent se faire dès réception du catalogue et jusqu'à la date limite fixée pour chaque formation.

Contact :

Loïc Raffa

Loic.raffa@meuse.fr

03 29 45 68 55